

Malgré cet effort international auquel le Canada a activement participé, il était clair que le redressement de l'Afrique continuerait à nécessiter de grands efforts et d'importantes ressources. Dans son rapport de février 1988, le groupe consultatif spécial des Nations Unies sur les apports financiers à l'Afrique soulignait l'étendue de la crise qui persiste en Afrique et esquissait les nouvelles mesures qui pourraient être prises.

L'année a marqué une étape importante dans l'élaboration de la politique d'aide canadienne. En mai 1987, le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre des communes présentait son rapport sur les politiques et programmes du Canada en matière d'aide publique au développement, sous le titre *Qui doit en profiter?* (rapport Winegard). Cet important document de politique s'appuyait sur les consultations menées avec un grand nombre de groupements et de citoyens canadiens. En septembre 1987, le document de réponse du gouvernement, *Pour bâtir un monde meilleur*, acceptait en tout ou en partie 111 des 115 recommandations du Comité. Suite à ce réexamen de la politique de l'aide publique, le ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, a publié en mars 1988 une nouvelle stratégie de l'aide intitulée *Partageons notre avenir*. Ce document rassemblait les thèmes contenus dans la réponse au rapport Winegard et esquissait un certain nombre de nouvelles initiatives. Parmi les lignes directrices de la stratégie, mentionnons une Charte de l'aide publique au développement et une concentration sur l'aide aux pays les plus pauvres, sur la mise en valeur des ressources humaines, sur la primauté des objectifs de développement et sur la promotion du partenariat. Le gouvernement y souligne son engagement à accroître les dépenses d'APD à 0,6% du PNB d'ici 1995-1996 et à 0,7% d'ici l'an 2000. Les droits de la personne devront être pris en compte de façon plus systématique dans les décisions sur les niveaux et les voies de l'aide. Les niveaux de déliement seront relevés, surtout en Afrique subsaharienne et dans les pays les moins avancés (PMA). Enfin, un important mouvement de décentralisation des activités et du personnel de l'ACDI devait commencer en 1988.

Le Canada a participé à la septième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), première rencontre Nord-Sud fructueuse à se tenir depuis plusieurs années. La Conférence a permis, pour la première fois, une évaluation commune de la situation économique internationale et l'adoption d'orientations pour les futures activités d'étude et de coopération internationales. M<sup>me</sup> Landry s'est adressée à la Conférence et les membres de la délégation canadienne ont grandement contribué à obtenir certains des compromis sur les questions financières et sur les problèmes des pays les moins avancés, ainsi que sur les questions touchant le commerce et les produits de base.

Le Sommet de la Francophonie tenu à Québec en septembre et la Réunion des chefs du gouvernement du Commonwealth tenue à Vancouver en octobre se sont concentrés sur les problèmes économiques et développementaux du tiers monde. Outre ces initiatives d'annulation de la dette, la Déclaration de Vancouver sur le commerce mondial demandait qu'une aide spéciale soit accordée aux pays en développement pour leur permettre de participer pleinement aux Négociations commerciales multilatérales

de l'Uruguay Round. Le Canada a appuyé un certain nombre de projets visant à fournir aux PMA une aide en matière de politique commerciale.

Les représentants canadiens ont poursuivi leurs efforts pour améliorer l'efficacité de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les membres de la délégation canadienne ont contribué à préparer des résolutions sur la dette et sur les problèmes économiques de l'Afrique. Au sein de l'ECOSOC et du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED, le Canada a réussi à concentrer davantage l'attention sur l'importance de réformes pratiques et le type d'évolution institutionnelle à plus long terme nécessaire pour améliorer le fonctionnement du système multilatéral.

### Relations économiques et financières avec les pays développés

La diplomatie économique multilatérale pratiquée au Sommet économique et à l'OCDE a continué à inspirer fortement les politiques économiques canadiennes et l'orientation générale des relations extérieures du Canada. De plus, les questions touchant la politique de l'investissement, la protection de la propriété intellectuelle et le commerce des services financiers ont été soulevées dans les contextes bilatéral et multilatéral.

Les économies de la plupart des pays de l'OCDE ont continué à se développer en 1987-1988, mais à un rythme un peu plus lent que dans les années précédentes. Le Canada a enregistré un taux de croissance d'environ 3,75%, l'un des plus élevés parmi les démocraties industrialisées. En janvier 1988, le taux de chômage au Canada avait été réduit à 8,1%, son niveau le plus bas depuis 1981. Le gouvernement fédéral prévoyait un déficit de 29,3 milliards de dollars pour l'année financière 1987-1988, soit beaucoup moins que le déficit sans précédent de 38,3 milliards de dollars en 1984-1985.

Le Canada a continué de collaborer étroitement avec ses partenaires en matière de politique économique internationale, surtout à la Réunion ministérielle de l'OCDE tenue en mai et au Sommet de Venise tenu en juin 1987. La Réunion ministérielle de l'OCDE a grandement contribué à régler les problèmes actuellement rencontrés dans l'agriculture et le commerce des produits agricoles. S'inspirant des études et consultations approfondies de l'OCDE sur la question, les Ministres ont convenu de la nécessité de réformes dans ces secteurs et pris un engagement de réaliser des progrès, notamment pendant la prochaine ronde de Négociations commerciales multilatérales. À Venise, le premier ministre s'est joint aux dirigeants de la Communauté européenne, de la République fédérale d'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Grande-Bretagne et des États-Unis pour endosser un certain nombre de mesures visant à renforcer l'économie mondiale. Les dirigeants du Sommet ont plus précisément confirmé l'entente adoptée par les ministres des Finances des Sept en février 1987 (l'Accord du Louvre) en vue de réduire les déséquilibres des comptes des transactions commerciales et des opérations courantes, et de comprimer le déficit budgétaire des États-Unis. Les dirigeants ont aussi appuyé l'Uruguay Round, l'actuel cycle de négociations commerciales multilatérales menées sous l'égide de l'Accord général